



CENTRE PRÉVENTION ET SANTÉ

La Mandorle

Ecole Suisse de Naturopathie

Conditions et Règlement

Inscription à une formation continue de 1 à 6 jours

CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION CONTINUE

Etre thérapeute ou professionnel de la santé.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font exclusivement par écrit, jusqu'à 8 jours avant le début de la formation. Le nombre d'étudiants dans une formation est limité, les places sont réservées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

En cas d'inscription moins de 8 jours avant le cours, des frais supplémentaires de CHF 20.- sont facturés.

L'inscription est confirmée par l'envoi d'une facture d'écologie, au plus tard, 8 jours avant le cours.

Le non-paiement de la formation n'est pas considéré comme une annulation de l'inscription (voir sous conditions de paiement).

ECOLOGIE, MODALITES DE PAIEMENT

Une somme de 180.- CHF pour chaque jour de cours est facturée. Le prix du cours est forfaitaire, et comprend l'attestation de participation. Il comprend également les copies de supports de cours, jusqu'à concurrence de 30 pages par jour. Les cours plus volumineux sont fournis sous format informatique.

La totalité du prix doit être payé avant le début du cours en utilisant exclusivement le numéro de référence fourni par la comptabilité.

En cas de désistement :

- Moins de deux mois avant le début du cours : 25% du prix du cours sont dus.
- Moins d'un mois avant le début du cours : 50% du prix du cours sont dus.
- Moins de 10 jours avant le début du cours : 100% du prix du cours sont dus.

Toute annulation, modification, changement doit impérativement être confirmé par écrit.

NB: en cas d'empêchement d'assister à la formation, possibilité de se faire remplacer par une autre personne, moyennant des frais de CHF 20.-

Les frais indirects sont à la charge des participants (livres, frais de transport, repas, hébergement éventuel).

CONFIRMATION

La formation est confirmée au plus tard 8 jours avant la première session. La Mandorle se réserve le droit de modifier la planification des horaires, elle pourra également procéder à des regroupements de cours si cela devait s'avérer nécessaire. En cas d'annulation de la formation par La Mandorle, les paiements déjà effectués sont remboursés intégralement.

ABSENCES

100% de présence est obligatoire afin que le cours soit reconnu.

ATTESTATIONS / CERTIFICATS

Pour les formations continues, les thérapeutes reçoivent une attestation de participation à la fin du jour/cours, conforme aux exigences ASCA et RME.

Il est également possible d'obtenir une attestation pour un seul jour de formation.

Pour recevoir l'attestation, tout cours doit avoir été payé en totalité.

RESERVES

La Mandorle s'efforce d'adapter ses cursus de formation aux critères quantitatifs et qualitatifs des différents partenaires sociaux (associations, assureurs, etc.). En revanche, elle ne saurait être tenue pour responsable des changements que ceux-ci imposeraient durant ou après la formation et/ou de leur éventuel refus de reconnaître les heures de formation à un thérapeute.

ACCIDENTS, PERTE D'OBJETS



CENTRE PRÉVENTION ET SANTÉ

La Mandorle

Ecole Suisse de Naturopathie

Le Centre Prévention et Santé décline toute responsabilité en cas d'accident, vol, perte d'objets ou de valeurs survenant durant les séminaires ou les cours.